

Souveraineté La Solution inc.

Projet dans un Québec souverain

Nous reproduisons la liste de projets qui auraient dû être faits et mis en branle. Tous ces projets sont une ligne de pensée positive. Il faut sortir du cercle vicieux que le système con-fédéraliste, avec son attitude de conquérant, nous a imposé.

- Train TGV entre Québec et Montréal (électrique ou magnétique). -
- Train de tourisme dans les régions (électrique). -
- Production d'électricité par la constructions d'éoliennes, barrages, nouvelles technologies par la mer, la gravité, etc.
- Électrifier nos trains existants. -
- Création de services pour nos aînés qui veulent rester chez-eux. -
- Création d'un organisme pour inciter les producteurs agricoles à s'incorporer et à avoir des parts à la bourse et acquérir des terres abandonnées, qui se traduira par des créations d'emplois, des débouchés pour nos étudiants, et leurs produits seront plus compétitifs sur le marché mondial; un plan de retraite pour nos travailleurs agricoles. -
- Train magnétique entre Montréal et Mirabel (aéroport). -
- Voiture électrique québécoise.

Tous ces projets et bien d'autres sont réalisables grâce à notre courage et notre déterminations, ainsi que tous les intervenants financier.

Avec le budget de Monsieur Legault, qui décrit que dans un Québec souverain, il se dégagera une marge de \$17 milliards dans les 5 premières années. Tous les projets cités au haut de cette page, sont plus que faisables, ils sont réalisables. Ceci sans oublier que les Nations Unies ont à titre de critères:

- 1- Que tout peuple éprouvé a le droit à l'autodétermination 50 plus 1.
- 2- Qu'un peuple cessionnaire n'est pas responsable de la dette de sa mère patrie.
- 3- Qu'un peuple cessionnaire, tout ce qui est sur son territoire lui appartient et ceci sans compensation.

Advenant qu'Ottawa ne négocie pas dans un temps déterminé, ou négocie de mauvaise fois, le Québec n'aura pas d'autre choix que d'appliquer les critères des Nations Unies, dont le Canada fait partie depuis le 24 octobre 1945.

Le montant du partage de la dette et des actifs cités dans le rapport Legault, ajouté au \$17 milliards de surplus dans les 5 premières années d'un Québec souverain, accélérerait la réalisation de tous ces projets.

Le respect et la dignité dues à nos aînés seraient plus assurés dans un Québec indépendant.

N'ouvrons pas la porte aux abus du fédéral en faisant un référendum sur l'indépendance du Québec à tous les quinze ans comme le propose la formation de M. Legault.